

### *Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT'Ouest 06)*

## **Les Agglomérations Cannes Lérins et Pays de Grasse s'engagent ensemble pour un aménagement cohérent et durable de l'Ouest des Alpes-Maritimes**

Une journée à marquer d'une pierre blanche pour l'Ouest des Alpes-Maritimes ! Jeudi 20 mai 2021, David Lisnard, président de l'Agglomération Cannes Lérins, et Jérôme Viaud, président de la Communauté d'Agglomération Pays de Grasse, ont approuvé le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), en présence des élus des communes du Syndicat mixte du SCoT. Pour la première fois de l'histoire du territoire Cannes-Grasse, ce texte à portée réglementaire construit une vision commune, claire et raisonnée des grands principes d'aménagement des deux intercommunalités pour les prochaines décennies.

Fruit d'un intense et pragmatique travail collaboratif engagé depuis 2016, le SCoT'Ouest 06 se fonde sur les projets structurants de chacune des agglomérations pour porter, valoriser et protéger les intérêts de ceux qui vivent, étudient et travaillent au sein de ce même territoire. Pour Cannes Lérins et la Mairie de Cannes, il consacre ainsi les actions fortes impulsées par David Lisnard en matière de transport, de transition énergétique, d'attractivité territoriale et d'enseignement supérieur afin de garantir aux habitants et aux générations futures un cadre de vie toujours plus agréable, dynamique et mieux protégé.

*« Ce Schéma de Cohérence Territoriale est historique à l'échelle des grands bassins de vie de Grasse et de Cannes. Il est le fruit de notre volonté de cohérence et d'un travail minutieux et commun entre nos deux agglomérations. Ce projet ambitieux va organiser, développer et rendre toujours plus attractif l'Ouest des Alpes-Maritimes. Les communes des deux intercommunalités sont liées par un même destin dont fait partie le trésor environnemental de la Basse Vallée de la Siagne qu'il faut protéger à tout prix et valoriser. Pour la première fois, des politiques publiques fortes vont améliorer l'avenir des habitants de nos bassins de vie et il faut s'en réjouir. Je remercie vivement Jérôme Viaud, président de la C.A.P.G. et du Comité Syndical du SCoT'Ouest 06, pour la confiance et la qualité de nos échanges durant ces cinq années de travail. Il est grand temps de passer du projet à la réalité et des ambitions aux actions. »*

*David Lisnard, président de l'Agglomération Cannes Lérins et maire de Cannes*

Le SCoT'Ouest 06 est le résultat d'une volonté constante de penser et construire l'avenir des habitants des bassins de vie cannois et grassois. Ce document a été élaboré **dans le respect des spécificités des différents visages des deux intercommunalités** – entre mer, terre et montagne – **et dans la recherche d'un équilibre préservé et d'une cohérence d'aménagement renforcée.**

Après cinq années de travail dans un climat de confiance totale entre les deux Présidents d'agglomération, l'approbation du D.O.O. est **la dernière étape vers l'élaboration du SCoT'Ouest 06.** Il porte, pour les vingt prochaines années, des projets mûrement concertés, concrets et pragmatiques. Plusieurs axes fondamentaux d'aménagement, de développement et de préservation des deux territoires y sont inscrits.

- **En matière d'habitat**, le SCoT prévoit l'amélioration de l'offre résidentielle (production de logements neufs, reconfiguration du parc immobilier existant, mutation de logements non-utilisés, etc.), une meilleure mixité sociale, ainsi qu'une consommation foncière fortement maîtrisée pour stopper la bétonisation ;
- **En matière d'attractivité économique, commerciale et touristique**, le SCoT conçoit le développement de pôles d'activités spécifiques adaptés aux besoins et aux particularités de chaque territoire, tout en préservant le commerce de proximité, en pérennisant les entreprises déjà présentes sur le territoire, en valorisant les entrées de ville et en protégeant les espaces agricoles ;
- **En matière de transport**, le SCoT vise l'amélioration de la circulation en tenant compte de l'ensemble des modes de déplacement (trafic routier, transports collectifs et modes doux), en facilitant les services de mobilités alternatives (covoiturage), en structurant les déplacements Est-Ouest et Nord-Sud dans une perspective de développement durable. Le projet soutient aussi les centres-villes à redevenir les moteurs des dynamiques d'attractivités commerciale et économique ;

- **En matière de protection de l'environnement et de la biodiversité**, le SCoT assure la cohérence des démarches environnementales du territoire, prend en compte la gestion des risques majeurs dans l'aménagement du territoire, notamment les risques inondations et incendie, et la lutte contre le réchauffement climatique. Enfin, il garantit une gestion équilibrée des ressources et des rejets (déchets, eau, énergie, biodiversité).

## Un projet en parfaite symbiose avec les objectifs et actions fortes engagés par l'Agglomération Cannes Lérins et la Mairie de Cannes

Le SCoT'Ouest 06 s'inscrit dans la parfaite continuité des grands projets structurants de développement, d'amélioration du cadre de vie et de protection de l'environnement portés par David Lisnard, président de l'Agglomération Cannes Lérins et Maire de Cannes.

Ainsi, le texte consacre notamment :

- le projet « **Cannes Ville étudiante** », autour du programme Cannes On Air, des écritures créatives et métiers de l'image, pour installer la vocation universitaire de la ville autour de ces filières d'avenir en plein essor. Cannes sera dotée de tous les maillons de la chaîne de création de contenus audiovisuels, avec des retombées économiques pour tous les commerces et entreprises ;
- la opération « **Cannes Bocca Grand Ouest 2050** » de restructuration et dynamisation des secteurs Roubine-Frayère-Tourrades. L'objectif est de favoriser la création d'emplois et la production de richesse économique (autour du numérique, de l'innovation, du nautisme, du satellitaire, etc.), faciliter l'accès au logement pour les actifs et permettre un véritable renouveau urbain qualitatif ;
- **la sanctuarisation et la valorisation de la Basse Vallée de la Siagne** dans sa vocation naturelle, agricole et de loisirs. En effet, le Scot va pérenniser et développer la filière agricole comme une composante économique de l'identité cannoise. En outre, il renforce la B.V.S. comme une terre d'excellence et d'innovation en matière d'agriculture et d'écologie territoriale (projet Technopole Agritech) ;
- l'engagement de l'Agglomération Cannes Lérins, en collaboration avec la CASA et la CAPG<sup>1</sup>, pour **l'adoption fin 2022 du nouveau Plan Climat-Air-Energie Territorial (P.C.A.E.T.) Ouest 06**, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et poursuivre la lutte contre le réchauffement climatique ;
- **la réalisation du Musée international du Cinéma et du Festival de Cannes** (dans le cadre du projet de stratégie territoriale Cannes On Air). Ce musée d'intérêt national et international, vise à équiper la France, berceau du cinéma, d'un édifice entièrement consacré à l'art cinématographique qui se démarquera des musées du cinéma existants ailleurs dans le monde et générera de la prospérité économique.

Service Presse Agglomération Cannes Lérins : [presse@cannespaysdelerins.fr](mailto:presse@cannespaysdelerins.fr) / 04.97.06.41.41 / 04.89.82.27.45

---

<sup>1</sup> Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis et Communauté d'Agglomération Pays de Grasse.